



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Chapitre 22. Vers l'introduction de la méthode expérimentale en économie rurale

M. Jean-Marc Boussard

Citer ce document / Cite this document :

Boussard Jean-Marc. Chapitre 22. Vers l'introduction de la méthode expérimentale en économie rurale. In: Économie rurale. N°79-80, 1969. pp. 323-329;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1969.2056>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1969_num_79_1_2056

Fichier pdf généré le 08/05/2018

VERS L'INTRODUCTION DE LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE EN ÉCONOMIE RURALE

par J.-M. BOUSSARD *

L'étude des premiers numéros d' « Economie Rurale » montre l'importance attachée par les fondateurs de la S.F.E.R. à la méthode inductive (1). A la source de cette préoccupation, il y avait avant tout la recherche d'une plus grande rigueur. Seuls, en effet, le recours aux faits, ainsi que, dans la mesure du possible leur quantification, permettaient de donner à l'économie rurale des fondements positifs, qui ne soient pas purement idéologiques. Sans doute, cela se faisait-il au détriment de l'étude des « aspects philosophiques et moraux de la vie rurale ». Mais, remarquait Vanzetti, « sans nous préoccuper des problèmes d'ordre philosophique et moral, qui échappent au domaine de l'observation et de la science, il nous reste encore à accomplir une tâche importante... parce que le dynamisme du monde économique exige notre constante et vigilante observation pour en marquer les faits nouveaux, et en déduire les conclusions appropriées ». La tâche des économistes ruraux consistait donc à « faire parler les chiffres ».

Cette préoccupation était tout à fait générale jusqu'à une date récente aussi bien chez les économistes ruraux que chez les économistes généraux. Cela, bien sûr, n'excluait pas l'existence d'un plus ou moins grand nombre d'écoles de pensée distinctes, parfois violemment opposées l'une à l'autre. En particulier, on a voulu opposer la méthode déductive à la méthode inductive, et cette querelle occupe encore nombre d'épistémologues.

Sans nier l'importance de ce débat, il faut admettre que, jusqu'à une date récente, la progression de la pensée économique reposait uniquement sur la construction des raisonnements à partir de faits observés tels qu'ils se présentaient. Il existait seule-

ment trois manières d'éprouver une théorie : rechercher si tous les faits connus susceptibles d'intervenir dans son élaboration avaient été examinés ; vérifier l'exactitude de ces faits ; vérifier la rigueur du raisonnement. En cela, nous pensons que réside l'essence de la méthode inductive, entendue au sens large (2).

Que cette méthode ait été féconde, cela ne fait aucun doute. Aussi bien, elle a encore un bel avenir devant elle. En vérité, l'induction à partir d'observations soigneuses reste encore la seule façon raisonnable d'enrichir l'ensemble d'hypothèses qui constituent une science. Ce serait donc pure folie que de prétendre lui opposer une autre méthode.

Cependant, le raisonnement par induction a des limites qui ne pourront être surmontées que grâce à l'utilisation de schémas de pensée différents. Parmi ceux-ci, le raisonnement expérimental semble occuper une place privilégiée dans les études économiques. Il est, en effet, de plus en plus fréquent de rencontrer des articles de revues scientifiques dans lesquels on fait état de son emploi systématique. C'est pourquoi, nous voudrions ici essayer de préciser son domaine d'application, et indiquer comment il s'insère dans le courant de recherches actuelles. Dans une première partie, on commencera par essayer de définir en quel sens on peut parler de méthode expérimentale en économie. Ensuite, dans une seconde partie, on déterminera les conditions qui doivent se trouver réunies pour que cette méthode soit applicable. Ceci nous permettra de montrer quelles pourraient être les places respectives de la méthode expérimentale et de la méthode inductive dans l'ensemble de l'analyse économique appliquée aux problèmes agricoles et ruraux.

LA NOTION D'ECONOMIE EXPERIMENTALE

Ce que n'est pas l'économie expérimentale

Avant toute chose, et pour dissiper des équivoques éventuelles, éliminons tout de suite deux faux sens qui pourraient venir obscurcir le débat (3).

(*) Chargé de recherches à l'INRA.

(1) Cf. en particulier VANZETTI (C.). — Considérations sur le développement des études d'économie rurale en France et en Italie. *Economie Rurale*, vol. 2, n° 1, avril 1950, p. 4-8.

a) Il ne saurait être question de fonder l'application de la méthode expérimentale en économie, à

(2) On pourrait aussi bien l'appeler « inducto-déductive ». Mais il n'est peut-être pas nécessaire d'alourdir le vocabulaire de ce néologisme.

(3) Ce paragraphe n'aurait pas été écrit si, au cours de discussions informelles, ces deux idées n'avaient pas été spontanément associées avec la notion d'économie expérimentale par divers interlocuteurs pourtant avertis.

partir de son succès dans les sciences biologiques, en se basant sur une analogie superficielle entre « corps social » et « organisme biologique ». Même en admettant que cette analogie — incontestable — ait des racines profondes — ce qui est moins évident — il serait bien naïf de fonder sur une hypothèse aussi fragile une méthode d'action de quelque valeur pratique pour la recherche.

b) Il ne peut être non plus question de réaliser en économie des expériences « en vraie grandeur » : par exemple, pour étudier l'élasticité de l'offre de blé par rapport au prix, de faire varier systématiquement le prix de cette denrée. Même en prenant un exemple moins baroque que celui-ci, on ne peut généralement pas parler d'« expérience » au sens scientifique du terme, à propos de la mise en œuvre de telle ou telle politique économique. Dans des cas semblables, en effet, il est presque impossible de faire varier un seul facteur à la fois, et donc de tester une hypothèse bien définie. Même si la chose a pu être faite exceptionnellement, on ne saurait y voir une méthode applicable généralement. Il n'est donc pas question de voir les chercheurs en économie expérimentale s'installer aux postes de commande économique d'un pays, dans le seul but de pratiquer la vivisection sur le corps social. Comme on le verra, c'est plutôt du contraire qu'il s'agit.

La notion d'expérience chez Claude Bernard

En dépit de l'impossibilité de transposer dans les sciences humaines les méthodes qui ont fait leurs preuves en biologie, et malgré la difficulté de pratiquer en économie des expériences du type de celles qui sont utilisées par les chercheurs des disciplines médicales, c'est de Claude Bernard qu'il faut partir pour essayer d'imaginer ce que pourrait être une « économie expérimentale ».

Claude Bernard distingue l'*expérience* et l'*observation* (4). Selon cette distinction, la simple *observation* consiste à regarder ce qui se passe. À ce titre, une expérimentation implique une observation, puisque l'expérimentateur doit *observer* les résultats de son expérience. Mais ce que fait l'expérimentateur, en plus du simple observateur, c'est de *provoquer*, par une action sur l'objet de l'expérience, les conditions favorables à cette observation. De sorte que les seules sciences susceptibles d'être rangées dans la catégorie des sciences expérimentales sont celles dans lesquelles le savant peut avoir sur l'objet de son étude une action du même type que celle qui est permise au physicien et au biologiste. Ainsi, la médecine est-elle une science expérimentale, mais non l'astronomie. Cette dernière ne peut être qu'une science d'observation.

Si l'on suit ce raisonnement à la lettre, il est évident, en particulier après ce qui vient d'être dit au

paragraphe précédent, que l'économie ne peut être qu'une science d'observation. Cependant, pour interpréter la pensée de Claude Bernard sur ce point, il faut remettre l'*Introduction* dans son cadre historique, et, en même temps, lire le contexte. Un peu plus loin, en effet, Claude Bernard montre que l'essence de la méthode expérimentale, c'est une méthode de pensée : à partir d'une *observation*, construire un *raisonnement*, le vérifier par l'*expérience* (5). De la sorte, la distinction entre science d'observation et science expérimentale paraît-elle essentiellement d'ordre sémantique (6). On peut, par conséquent, se demander pourquoi elle paraissait si importante à Claude Bernard.

L'une des réponses à cette question se trouve certainement dans la querelle vitaliste, au milieu de laquelle il préparait son ouvrage : les vitalistes ne niaient pas l'intérêt du raisonnement expérimental. Ils l'utilisaient même, faisant de la médecine une science d'observation. Mais ils se refusaient à pratiquer en médecine des expériences actives, se fondant pour cela sur une prétendue indivisibilité de la vie qui rendrait inutilisables les observations obtenues par l'intermédiaire d'une expérimentation (7). Claude Bernard tenait à montrer qu'on se privait ainsi bien inutilement de moyens d'investigation puissants. C'est pourquoi il insiste à la fois sur l'unicité du raisonnement expérimental, et sur l'intérêt instrumental de l'expérience, qui, sans aucun doute, en biologie, est bien supérieur à celui de la simple observation.

Il n'en est pas de même en économie, non plus qu'en astronomie ou en géologie, parce que, pour des raisons évidentes, on n'y peut utiliser l'outil qui existe en médecine. Est-ce à dire qu'il faille aussi se priver dans ces sciences du raisonnement expérimental ? Ce serait évidemment jeter le manche

(5) Cf. *Introduction*, I, 4 : « Un médecin qui observe une maladie dans diverses circonstances, qui raisonne sur l'influence de ces circonstances et qui en tire des conséquences qui se trouvent contrôlées par d'autres observations, ce médecin fera un raisonnement expérimental, quoiqu'il ne fasse pas d'expériences ».

(6) Cf. *Introduction*, I, 4 : « Cette distinction qui semble être toute extrinsèque et résider simplement dans une définition de mot donne cependant... le seul sens suivant lequel il faut comprendre la différence importante qui sépare les sciences d'observation des sciences d'expérimentation ou expérimentales ».

(7) Cf. *l'Introduction*, I, 4 : « Comme l'organisme forme par lui-même une unité harmonique, un petit monde (*microcosme*, contenu dans le grand monde, *macrocosme*), on a pu soutenir que la vie était indivisible et qu'on devait se borner à observer les phénomènes que nous offrent dans leur ensemble les organismes vivants sains et malades, et se contenter de raisonner sur les faits observés. Mais si l'on admet qu'il faille ainsi se limiter,... la médecine ainsi conçue ne peut conduire qu'à l'expectation... C'est la négation d'une médecine active, c'est-à-dire d'une thérapeutique scientifique et réelle ».

(4) Cf. *l'Introduction*, I, 1, et surtout I, 4.

après la cognée. Tout au contraire, parce que nos moyens d'investigation sont réduits, il faut tous les utiliser au mieux. Et si le raisonnement expérimental est possible en économie, il convient de s'en servir. Or, comment peut-on se servir du raisonnement expérimental en économie et en quoi est-il différent du raisonnement inductif précédemment décrit ? On va tenter, maintenant, de répondre à cette question.

Raisonnement expérimental et recherche économique

D'abord voyons quelques exemples :

Considérons, ainsi, un modèle construit de telle sorte qu'il permette de prédire qu'à telle date, parce que telles conditions se trouvaient remplies, tel phénomène a dû se produire. Alors la recherche des documents qui prouvent que cet événement s'est produit (ou ne s'est pas produit) est une véritable expérience qui permet d'accepter ou de rejeter le modèle précédemment construit. Une telle démarche est absolument différente de celle qui aurait consisté, ayant connaissance de l'existence de cet événement, à construire une théorie susceptible d'en expliquer la nécessité à ce moment-là, cette dernière démarche ne sortant pas du cadre de l'induction, telle qu'elle a été décrite plus haut.

De même, entreprendre une enquête auprès d'agriculteurs pour leur demander les raisons de leur répugnance à s'endetter, et inférer de leurs réponses, en les interprétant, que la source de cette attitude est la crainte de ne pouvoir rembourser leurs dettes, est une démarche purement inductive et, du reste, très fructueuse. Mais, construire un modèle théorique de décision en situation d'incertitude, l'appliquer au cas des agriculteurs, et constater que les résultats du modèle permettent de prédire le comportement que l'on a observé, est faire usage d'un raisonnement expérimental qui authentifie le modèle du comportement des agriculteurs ainsi éprouvés.

Un troisième exemple, encore, pourrait être celui d'une enquête, dans laquelle les questions seraient posées de manière à obtenir des réponses d'un certain type si une théorie à vérifier est exacte. Si les réponses prévues sont obtenues, alors la théorie est acceptée. Sinon, elle est rejetée. Un tel procédé est évidemment nettement différent de celui de l'enquête dont il était question dans l'exemple précédent et qui était uniquement destinée à fournir un matériau pour un raisonnement inductif.

On voit sur ces exemples que si l'expérimentation est difficile à pratiquer en économie, le raisonnement expérimental peut l'être. C'est pourquoi, en parlant d'économie expérimentale, nous entendons : domaine de l'économie auquel on peut appliquer la méthode expérimentale.

L'intérêt essentiel de l'économie expérimentale vient de l'exigence qu'elle a vis-à-vis de la preuve.

Sans doute, les « preuves » évoquées dans chacun des trois exemples précédents pourraient-elles être discutées : Par exemple, on pourra toujours objecter qu'il n'est pas très sérieux de prédire un événement passé (quoiqu'on puisse rétorquer qu'après tout, la prédiction porte, non sur l'événement lui-même, mais sur sa découverte) (8). De même, il est toujours possible de soupçonner l'auteur d'un modèle d'avoir manipulé certains coefficients difficiles à estimer de façon objective jusqu'à obtenir le résultat désiré. Ou encore, dans le cas du troisième exemple on fera remarquer qu'il est souvent bien difficile de déceler un thème particulier dans une réponse à un questionnaire psychosociologique, et que trop fréquemment, le dépouillement de ce type d'information est une affaire très subjective.

Ces objections sont évidemment sérieuses. Pourtant, elles sont largement contrebalancées par les avantages de la méthode qui sont de deux sortes :

a) Le raisonnement expérimental, tel qu'il vient d'être défini, peut être renouvelé, sur des faits analogues, par un autre auteur. Ceci donne à la vérification expérimentale une fiabilité bien supérieure à celle de la vérification formelle qu'il est possible d'effectuer sur les bases et la rigueur d'un raisonnement inductif, qui est, par essence, unique. En même temps, ceci garantit dans une large mesure, contre le risque de malhonnêteté du savant, tel qu'il vient d'être évoqué.

b) Le raisonnement expérimental n'est pas autre chose que la traduction des principes de doute et de suspicion à l'égard de soi-même sur lesquels Claude Bernard a tant insisté dans son ouvrage, et qui sont d'autant plus de mise en économie que les méthodes d'investigation que l'on utilise sont plus discutables et font la part plus belle à la subjectivité du chercheur. La recherche systématique des faits susceptibles d'infirmer une théorie constitue pour celle-ci une épreuve bien plus redoutable que toutes celles auxquelles peut la soumettre n'importe quelle application de la méthode inductive, qui se satisfait de la cohérence logique entre un raisonnement et les faits sur lesquels il repose (9).

(8) Ainsi, Cuvier avait-il prédit la découverte de certains fossiles effectivement trouvés plus tard, ce qui constituait une confirmation *expérimentale* des principes de l'anatomie comparée. Un autre exemple est celui de la découverte de la planète Neptune par Le Verrier, qui constitue une vérification expérimentale de la théorie de la gravitation universelle.

(9) C'est pour cette raison que l'emploi exclusif de la méthode inductive a rendu possibles certaines erreurs scientifiques célèbres, comme en témoigne, par exemple, la lecture du chapitre 5 du Discours de la méthode, dans lequel Descartes élabore un modèle de la circulation du sang, basé sur les courants de convection, qui est d'une logique parfaite, mais d'une totale inadéquation à la réalité.

Ceci, naturellement, ne veut pas dire que la méthode expérimentale soit infaillible : tout au contraire, c'est un fait constant que des théories largement assises sur des expériences probantes se révèlent insuffisantes au bout d'un certain temps (10). Finir par être dépassée est le lot de toute théorie, à tel point que c'est à peine un paradoxe d'affirmer que la recherche est d'autant plus efficiente qu'elle remet en cause plus souvent les théories qu'elle élabore.

La vérification expérimentale d'un modèle ou d'une théorie ne peut donc être que provisoire, en attendant une autre expérience. Mais ce point est encore l'un de ceux sur lesquels la méthode expérimentale manifeste à nouveau son efficacité. En accroissant le nombre des occasions où les théories issues de l'induction pourront être remises en cause, elle rend les progrès de la connaissance beaucoup plus rapides que ne pourrait le faire l'induction seule, enfermée dans le cercle des faits qui l'ont nourrie à l'origine.

En définitive, on le voit, la différence entre la méthode expérimentale et la méthode inductive en économie porte sur deux points :

VALEUR ET LIMITES DE L'ECONOMIE EXPERIMENTALE

« Jamais il ne pourra venir à l'idée d'un savant de nier le déterminisme absolu des phénomènes, parce que c'est précisément le sentiment de ce déterminisme qui caractérise le vrai savant ». En ces termes, Claude Bernard présente le déterminisme comme le fondement absolu, la condition *sine qua non*, de la validité de la méthode expérimentale. Or, s'il faut avoir une grande foi dans la science pour croire au déterminisme absolu en médecine (11), il est absolument hors de question de l'accepter sans examen dans le domaine des sciences humaines.

Dans le cas de l'histoire, si le déterminisme des grands courants a pu nourrir bien des controverses depuis Bossuet jusqu'à Marx, il est évident que dans le détail (mais un détail qui peut être très important) le nez de Cléopâtre garde tous ses droits.

Dans les domaines de l'économie ou de la sociologie, le caractère normatif pris par de très nombreuses études montre bien que leurs auteurs sont convaincus de la possibilité de modifier volontairement (donc de façon non déterminée) le cours des événements, sinon de changer la face du monde.

(10) Ainsi en est-il, par exemple, du modèle de Newton, dépassé par les modèles relativistes.

(11) C'était, en fait, sur ce terrain que les vitalistes faisaient porter leur attaque contre la médecine expérimentale. Il faut convenir que Claude Bernard ne leur a répondu que par l'acte de foi qui vient d'être cité.

a) La place de l'observation par rapport à celle de l'hypothèse, la première étant antérieure à la seconde dans le cas de la méthode inductive, la chronologie étant inversée dans le cas de la méthode expérimentale.

b) La nature des préoccupations du chercheur : il s'efforce de se procurer des faits, autant que possible sans idées préconçues, puis de les classer et de les ordonner dans le cas de la méthode inductive. Il part à la découverte d'un certain type de fait qui corresponde aux conditions spécifiées par sa théorie dans le cas de la méthode expérimentale.

Les deux méthodes sont bien plus complémentaires qu'opposées, puisqu'une recherche basée sur la méthode inductive doit nécessairement précéder une recherche expérimentale, tandis que l'emploi de la méthode expérimentale constitue un moyen d'épreuve pour les théories issues de l'induction. Toutefois, l'application de la méthode expérimentale, au contraire de celle de la méthode inductive, requiert la validité d'un certain nombre de postulats, qui ne sont pas nécessairement vérifiés, et qui vont être examinés maintenant.

Or, si tout peut arriver, il est impossible de construire en économie une théorie susceptible de donner lieu à une prédiction falsifiable (c'est-à-dire susceptible d'être reconnue fautive) que l'on puisse vérifier expérimentalement. Seule est permise l'induction qui relie un effet particulier à des causes particulières, sans que l'on puisse jamais tirer de cette liaison aucune conséquence générale ni discuter la théorie en question autrement qu'en éprouvant sa cohérence interne (12). Il est donc indispensable d'examiner ce point avant de conclure sur la possibilité ou l'impossibilité d'appliquer le raisonnement expérimental à l'économie. Ce faisant, nous serons amenés à étudier les rapports entre l'économie expérimentale et l'action, avant de préciser les limites qu'il faut assigner à l'économie expérimentale.

Economie et déterminisme

Il ne saurait être question de lier le déterminisme économique à l'absence de liberté humaine. Même en admettant que les décisions de chaque individu soient liées par des lois qui, pour le moment, nous échapperaient, cette question est trop discutée, et il

(12) Ainsi, de ce que Louis XIV s'est fondé sur son mariage pour réclamer la couronne d'Espagne pour son petit-fils, on peut bien induire que l'excessive prévoyance de Mazarin est à l'origine de la guerre de succession d'Espagne. Mais on ne peut évidemment en déduire aucune règle générale susceptible de vérification expérimentale.

existe trop peu de preuves de cette hypothèse pour qu'on puisse fonder dessus actuellement une méthode de recherche. Il est donc prudent de postuler la liberté individuelle si l'on veut atteindre un degré minimum de généralité.

Par contre, il est de fait que la personne la moins portée à la rêverie philosophique peut observer des régularités indiscutables dans le fonctionnement des sociétés : le moindre vendeur à la sauvette sait bien que s'il vend moins cher, il se débarrassera plus vite de son stock (13).

D'autres phénomènes du même type sont tout aussi bien établis : par exemple, les lois de Engel, en ce qui concerne du moins les grands chapitres de dépense des ménages (vêtement, logement, nourriture, etc...), ou bien le fait qu'un relâchement du crédit provoque l'inflation (14). Ces régularités sont-elles fondées sur des lois statistiques qui gouverneraient les comportements, comme semblent l'affirmer Jacques Rueff ou Maurice Allais ? Sur les interactions entre volontés contradictoires, comme le suggèrent les néo-classiques ? Ou encore sur le mouvement général de l'histoire, comme l'affirment les marxistes ? Malgré l'intérêt de ces questions, au fond, peu importe pour notre propos. L'essentiel est de pouvoir les constater et les vérifier expérimentalement. Dès lors, pour concilier l'existence de ces régularités avec la liberté individuelle du sujet économique, il faut admettre que le champ économique (15) quoique fondamentalement indéterminé, comporte néanmoins ce que l'on pourrait appeler des « îlots de déterminisme », dont il doit être possible de tracer les limites. Déterminer ces limites, préciser les conditions de leur permanence, cela peut déjà constituer pour l'économie expérimentale, une tâche considérable et un domaine d'action très vaste dans l'absolu.

Deux conséquences de ce raisonnement sont immédiates :

a) Le déterminisme ne peut être postulé en économie, au contraire de ce qui se passe en biologie. Il doit être toujours prouvé, ce qui ne simplifie pas la tâche de l'expérimentateur.

b) Le domaine de l'économie dans lequel la méthode expérimentale est applicable est relativement restreint. La science économique dans son ensemble est encore beaucoup plus vaste que l'économie ex-

périmentale. Ceci pose le problème de la place de l'économie expérimentale dans la pensée économique.

L'économie expérimentale et la pensée économique

La science économique est très fortement orientée vers l'action, beaucoup plus, en tous cas, que la biologie, la physique ou la chimie. Ces dernières sciences, en effet, même si elles contribuent à accroître le pouvoir de l'homme sur la nature, restent extérieures à ses décisions. La science économique, au contraire, se trouve presque au cœur du processus de décision, au point qu'on a pu la définir comme la science de l'« administration » des ressources rares, et qu'on a pu parler de « décisions scientifiques ». Par là, la science économique se présente comme une éthique. C'est du reste le caractère que lui avait reconnu Durkheim, dans un passage célèbre (16). En ce sens, l'économie expérimentale, qui suppose un déterminisme strict dans son domaine d'application se trouve-t-elle presque étrangère à l'économie proprement dite.

Pourtant, définir l'économie comme une pure spéculation morale est impossible, et cela à cause précisément de l'existence des îlots de déterminisme dont nous parlions tout-à-l'heure. La morale, en effet, suppose la liberté du sujet qui décide. Or, si la nature humaine et le milieu social sont soumis à certaines lois, cette liberté n'est pas totale. Même si elle est partielle, elle est contrainte par ces lois. Or, la morale ne peut s'appliquer qu'à la partie libre du champ des décisions. Par conséquent l'étude du déterminisme éventuel des décisions est une condition *sine qua non* préalable à l'établissement d'une morale.

Aussi bien n'y a-t-il là rien que de très banal : on sait bien depuis longtemps que la maîtrise de la nature, et son asservissement à la volonté indéterminée de l'homme, passent nécessairement par l'uti-

(13) A moins, bien sûr, qu'interviennent des effets parasites, tel que, par exemple, le snobisme qui pousse les gens à consommer plus les denrées chères. Mais ces effets-là sont, eux aussi, soumis à un certain déterminisme.

(14) Voir divers autres exemples récents chez ALLAIS (M.). — L'économique en tant que science. *Revue d'Economie Politique*, vol. 78, n° 1, janvier-février 1968.

(15) Nous empruntons cette expression à DIETERLEN. — *L'idéologie économique*. Cujas, Paris, 1961.

(16) « En économie politique comme en morale, la part de l'investigation scientifique est très restreinte, celle de l'art, prépondérante. En morale, la partie théorique est réduite à quelques discussions sur l'idée du devoir, du bien et du droit. Encore, ces spéculations abstraites ne constituent-elles par une science, à parler exactement, puisqu'elles ont pour objet de déterminer non ce qui est, en fait, la règle suprême de la moralité, mais ce qu'elle doit être. De même, ce qui tient le plus de place dans les recherches des économistes, c'est la question de savoir, par exemple, si la société doit être organisée d'après les conceptions des individualistes ou d'après celles des socialistes ; s'il est meilleur que l'Etat intervienne dans les rapports industriels ou commerciaux, ou les abandonne entièrement à l'initiative privée ; si le système monétaire doit être le monométallisme ou le bimétallisme, etc... ». DURKHEIM (E.). — *Les règles de la méthode sociologique*. P.U.F., Paris, 1967, p. 26 de l'édition de la bibliothèque de philosophie contemporaine.

lisation de ses déterminismes, et donc par leur étude. Cependant, lorsque ces déterminismes ne sont pas connus, il arrive que l'on supplée ce manque d'information par divers expédients, plus ou moins efficaces, lorsque, de toute façon, des décisions doivent être prises. A mesure que la connaissance progresse, ces expédients disparaissent au profit de règles mieux fondées. Par conséquent, la science de l'action, éthique ou praxis, déborde le cadre de la science expérimentale, et l'enveloppe en quelque sorte. Mais, en même temps, son domaine se trouve comme rongé par l'intérieur, du fait de l'extension du domaine soumis à l'expérience, et, par conséquent, à la science neutre.

L'exemple de la médecine va nous aider à illustrer ce propos : Les médecins, comme les économistes, doivent porter des diagnostics dont ils ne sont pas sûrs, prescrire les remèdes dont ils ne connaissent pas l'efficacité, suppléer leur manque de connaissance par leur foi. A cause de cela, l'exercice courant du métier de médecin n'a rien à voir avec la recherche scientifique (et bien qu'un diagnostic réussi et confirmé a posteriori, ou un traitement imaginé sur la base d'une hypothèse hasardeuse, et réussi, puissent constituer des actes de recherche scientifique, mais à titre exceptionnel). Au contraire, la recherche médicale utilise les méthodes classiques de la biologie, et progresse comme toutes les sciences de la nature, à travers des détours absolument inattendus, grâce à de patients travaux sur des points de détail, qui, parfois, débouchent sur de grandes découvertes, tous ces travaux étant presque compléments indépendants du travail proprement médical.

Il y a beaucoup de chances pour qu'un processus analogue se développe en économie. En fait, il est déjà en cours, et c'est ce qui explique la multiplica-

tion récente des travaux d'économie expérimentale. Il importe toutefois de signaler une différence essentielle entre le cas de l'économie et celui de la médecine, différence qui résulte précisément du côté superficiel de l'analogie entre biologie et sciences humaines. En médecine, il est permis de penser que la science expérimentale s'étendra au point d'absorber complètement la médecine « classique » parce que tout porte à croire que le déterminisme s'étend sur la quasi-totalité du champ couvert par la médecine. Au contraire, dans le cas de l'économie, comme une large fraction du champ d'étude est indéterminée, la méthode expérimentale ne pourra s'y appliquer partout. Il en résulte que le passage à l'économie expérimentale conduit à restreindre le champ des recherches, de la même manière que l'avait fait le passage à la méthode inductive. Mais ce qu'on perd en extension, on le gagne en profondeur et en qualité des preuves que l'on apporte.

Enfin, pour terminer, une dernière remarque : ce qui précède ne veut pas dire que la partie de l'économie exclue du champ de l'économie expérimentale ne soit pas une science : sans doute, une telle affirmation est bien contenue dans la dernière phrase de Claude Bernard qui vient d'être citée, et qui restreint le domaine scientifique à celui du déterminisme, et donc des sciences expérimentales. Si l'on adoptait une telle définition étroite de la notion de science, alors, oui, seule l'économie expérimentale, celle qui se restreint aux îlots déterminés du champ économique, mériterait le nom de science. Mais on peut bien élargir la définition du mot science, et lui faire englober tout domaine de pensée dans lequel le degré de rationalité est élevé, même si le déterminisme en est absent. Une telle définition, aussi bien, est indispensable si on veut inclure les mathématiques dans le domaine scientifique.

CONCLUSION

La méthode inductive est traditionnellement employée en économie. C'est la seule méthode féconde pour l'élaboration de la théorie économique, car la création théorique ne peut provenir que de l'induction à partir de faits dûment constatés. Mais les progrès même engendrés par la généralisation de la méthode inductive posent le problème des limites de cette méthode.

Ces limites existent du fait qu'une théorie n'est pas suffisamment éprouvée quand elle relie logiquement tous les faits qui ont servi à l'établir. Pour surmonter cette difficulté, on peut attendre que se produise un fait nouveau qui entre dans le cadre explicatif de la théorie, permettant ainsi de la confirmer ou de l'infirmer. Mais ce procédé est lent. Il est donc plus expédient, du point de vue de la recherche, d'essayer de tirer à partir des théories issues de l'in-

duction des conséquences falsifiables, c'est-à-dire susceptibles d'être reconnues fausses par une observation adéquate. Une telle démarche est essentiellement analogue à la méthode expérimentale mise en œuvre dans les sciences de la nature. Il est donc naturel d'appeler « économie expérimentale » l'ensemble des recherches économiques qui la pratiquent.

Une condition nécessaire de la validité de cette méthode est le déterminisme du champ d'étude concerné. Or, le champ économique n'est ni complètement déterminé, ni complètement indéterminé. Il en résulte que l'économie expérimentale ne peut concerner qu'une partie seulement du champ économique, celle précisément qui est déterminée. Toutefois, comme la délimitation entre ces deux parties du champ économique est encore loin d'être fixée de

façon indiscutable, l'économie expérimentale peut avoir pour objet d'explorer ces limites.

Enfin, la préoccupation première de l'économie expérimentale étant la détermination des lois naturelles, elle n'a de rapports directs ni avec l'action, ni avec les idéologies. Seuls ses résultats peuvent être exploités par les économistes qui se trouvent au contact direct des problèmes concrets, et constituer une partie des préceptes de l'homme d'action, ou des contraintes de l'idéologue, (et bien que, évidem-

ment, les préoccupations de l'homme d'action ou de l'idéologue puissent lui fournir une partie de sa problématique).

Il faut bien dire, du reste, que l'économie en tant que science n'est guère plus avancée que la médecine prépastorienne. C'est ce qui explique la prolifération actuelle des Diafoirus de l'économie, qui ne pratiquent ni la méthode inductive, ni la méthode expérimentale, et dont une des préoccupations principales consiste à brûler les hérétiques.